



Orange
Monsieur Stéphane Richard
PDG d'Orange
78 rue Olivier de serres
75015 Paris

Montreuil, le 28 Janvier 2021

Objet : Préavis de grève pour la journée du 4 Février 2021

Monsieur le Président Directeur Général,

Dans le cadre de la journée d'action nationale interprofessionnelle du 4 Février 2021, pour une autre répartition des richesses, pour l'emploi, les salaires, les conditions et l'organisation du travail, pour garantir le droit à la communication, notre Fédération met à disposition un préavis de grève de 24h, pour la journée du jeudi 4 Février 2021, afin de couvrir tous les arrêts de travail qui seront décidés par les personnels d'Orange quels que soient leurs statuts.

La situation des salariés n'a cessé de se dégrader tant sur la rémunération que sur les conditions d'emplois. Il y a urgence à répondre aux exigences sociales qui s'expriment dans le pays dont celles des salariés du Groupe Orange et des entreprises sous-traitantes.

Dans un contexte de crise sanitaire durable et sans précédent, cette journée de mobilisation et d'action sera l'occasion pour le personnel d'Orange d'exiger :

Une politique de reconnaissance et de rémunération ambitieuse avec :

- L'augmentation immédiate à hauteur 6 % des salaires au vu du bon état de santé des finances de l'entreprise.
- La mise en place du 13ème mois en plus des éléments de rémunérations actuels.
- Une réelle reconnaissance des qualifications et de l'expérience à laquelle l'accord ARCQ ne répond pas.
- La suppression de toutes inégalités salariales (sous-positionnements et non promu depuis +10 ans,..).
- le rattrapage des inégalités salariales Femmes/Hommes.
- Un SMIC à l'embauche de 1800€ sans qualification.
- Aucun salaire de cadre en dessous du plafond de la sécurité sociale soit 3428 € /brut /mensuel
- Une prime Covid-19 de 1000€ pour tous.
- La prise en charge de l'ensemble des frais induits lors du travail à domicile en confinement sans cadre légal.

Une politique d'emploi ambitieuse avec :

- Les recrutements nécessaires, à parité Femmes/Hommes, par territoire afin de garantir la réponse aux besoins des usagers, permettant l'amélioration des conditions de vie et de travail.
- L'embauche des apprentis, CDD, intérimaires... qui en font la demande.
- La ré-internalisation des activités et des salariés de la sous-traitance le nécessitant.
- L'amélioration des conditions de travail notamment par l'utilisation des gains de productivité afin de réduire le temps de travail à 32h.

La remise à plat du plan stratégique « Engage 2025 » pour :

- La mise en place d'une stratégie d'investissement productif au service du droit à la communication et du développement durable.
- L'arrêt immédiat de la mise en œuvre de la séparation des réseaux et services notamment au travers des projets Orange concessions et TowerCo.
- L'arrêt immédiat de tous les projets structurants et non urgents en pleine crise sanitaire notamment ceux de la Relation client, de l'Adressage des clients entreprises, d'Orange Concessions et TowerCo,..).
- L'arrêt de tous projets de fermetures des boutiques et la réouverture de boutiques de proximité.
- Le maintien des sites tertiaires de proximité dans le respect de l'équilibre vie privée-vie professionnelle et du bien-être des salariés.
- L'abandon des Flex desk et Open space, facteurs de risques psycho-sociaux et de contamination à la Covid-19.
- Renouer avec un réel dialogue social de haute qualité.

Dans le cadre de ce préavis, nous réaffirmons notre volonté d'être reçu par la direction d'Orange.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la CGT-FAPT
Membre du bureau fédéral
Pascal Le Lausque